



PROCURATION

MEMBRE CORPORATIF

Assemblée générale annuelle virtuelle - le jeudi 23 juin 2022

Nom du membre corporatif :

(ci-après désigné comme le « membre »)

Le membre nommé :

(nom de la personne)

à titre de fondé(e) de pouvoir, afin qu'il (elle) puisse participer en son nom et exercer son droit de vote lors de l'Assemblée générale annuelle des membres du *Réseau des services de santé en français de l'Est de l'Ontario*, qui doit être tenue à la date, à l'heure et au lieu indiqués sur l'avis de convocation.

Coordonnées de la personne nommée :

Courriel : _____

Téléphone : _____

La présente procuration doit porter la signature d'un signataire autorisé du membre corporatif, c'est-à-dire qui a l'autorité de lier le membre et attester que la procuration respecte les statuts et règlements du membre.

Cette procuration demeure en vigueur lors de la reprise de l'Assemblée advenant qu'elle soit prorogée.

Cette procuration ne pourra être résiliée que par un document écrit. L'avis de résiliation doit porter la signature d'un signataire autorisé du membre corporatif.

Nom et titre du signataire autorisé

Signature

Date

Veillez acheminer cette procuration dûment remplie avant 16h, le 21 juin 2022, à Sarah Kiobola, par courriel : skiobola@rssfe.on.ca.